



AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1 - Nom et adresse officiels de la personne publique :

Pouvoir adjudicateur : Madame le Maire

Ville de Bar-le-Duc
12, rue Lapique - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX
☎ 03.29.79.56.00 Fax : 03.29.79.46.40

2 - Objet du marché :

Travaux d'éclairage public 2010.

3 - Mode de passation :

Marché passé sur procédure adaptée en application des dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

4 - Caractéristique principale :

Les variantes ne sont pas autorisées.

5 - Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification.

6 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Ville de Bar-le-Duc
Direction des Finances et des Moyens
Service Finances et Marchés Publics
12, rue LAPIQUE - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX
Adresse électronique : finances.marches.publics@barleduc.fr
☎ 03.29.79.56.31 Fax : 03.29.79.46.40

7 - Conditions de remise des offres :

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

Achatpublic.com sous la référence : Tx_eclairage_pub.

8 - Date limite de réception des offres :

Le 22 septembre 2010 à 16h 00, dernier délai.

9 - Adresse où doivent parvenir les offres :

Identique au n° 6

10 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

- La lettre de candidature (DC4);
- La déclaration du candidat (DC5) permettant d'obtenir les renseignements mentionnés aux articles 45 et 46 du CMP ;
- Pouvoir à la personne habilitée à signer,

- Les renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires des 3 dernières années), moyens humains et matériels, liste de références pour des prestations similaires.
- L'acte d'engagement (**A.E.**) daté et signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché : cadre joint à compléter. Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous traiter et, par différence avec son offre le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement,
- Le règlement de consultation (**R.C.**),
- Le cahier des clauses administratives particulières à accepter sans modification (**C.C.A.P.**),
- Le cahier des charges,
- Un mémoire technique détaillant de façon précise les caractéristiques du matériel proposé (fournir fiche technique).

Critères de jugement des offres

Les offres seront analysées sur la base des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique, pondérée à 60%,
- Prix des prestations, pondéré à 40%.

Pour chaque critère, il sera attribué une note de 1 à 5 pour chaque offre. Cette note sera multipliée par la valeur de la pondération correspondant au critère. Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

11 – Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus :

Technique auprès du :

Service Voirie et Aménagement Urbain – M.HERNAIRE

☎ : 03.29.79.56.39

Administratif auprès de :

Identique au n° 6.

12 – Estimation de la dépense

37 600 €HT.

13 – Mode de financement et de paiement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Emprunt.

14 – Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs attributaire du marché :

Le marché sera conclu soit avec :

Un entrepreneur unique

Des entrepreneurs groupés conjoints ou solidaires.

15 - Durée de validité des offres:

90 jours.

16 – Recours :

Un recours est possible avant la signature du contrat (article L 551-1 du code de justice administrative) auprès de :

Tribunal Administratif de Nancy
5 Place de la Carrière
54 000 Nancy
03- 83-17-43-43

17 – Langue de présentation des candidatures et des offres : Français

18 - Date d'envoi à la publication : 26 août 2010.